COMMUNE DE SOULTZEREN

BULLETIN MUNICIPAL



Agenda des manifestations et marchés de Noël

Novembre

11 novembre — Commémoration de l'Armistice

La municipalité vous invite à commémorer l'Armistice du 11 novembre 1918.

- 9 h 30 : rassemblement dans la cour de l'école élémentaire.
- 9 h 45 : cérémonie au monument aux morts.

Stationnement à la salle polyvalente, où un vin d'honneur sera servi à l'issue de la cérémonie.

14 & 15 novembre — Exposition d'artisans

L'association Cré'artys vous invite à découvrir les créations et le savoir-faire des artisans à la salle polyvalente, les samedi 14 et dimanche 15 novembre.

Bourse aux skis annulée

La bourse aux skis des 28 et 29 novembre, annoncée dans le précédent bulletin, est annulée.

29 novembre — Couronnes de l'Avent

La paroisse organise une vente de couronnes à l'église de Soultzeren, de 11 h 30 à 12 h 30, à l'issue du culte.

Commandes : pour une couronne à poser ou à suspendre, contactez Christiane DEPARIS avant le 15 novembre au 03 89 77 26 73 ou au 06 42 44 72 28. Commandes également possibles à la sortie des cultes.

Confection : les bénévoles sont les bienvenus du 23 au 26 novembre, de 14 h à 16 h 30.

Décembre

27 décembre — Feu de la Saint-Jean d'hiver

L'association Val Munster vous donne rendez-vous à la salle polyvalente dès 17 h 30. Restauration et buvette sur place

Marchés de Noël

Strasbourg - Du 20 novembre au 30 décembre

Ribeauvillé - Les 5 et 6 décembre & les 12 et 13 décembre

Riquewihr - Du 27 novembre au 20 décembre

Kaysersberg - Du 27 au 29 novembre; du 4 au 6 décembre; du 11 au 13 décembre; du 18 au 20 décembre

Colmar - du 23 novembre au 29 décembre

Eguisheim - du 27 novembre au 30 décembre

Neuf-Brisach - Du 11 au 13 décembre

Munster - Du vendredi 20 novembre au dimanche 20 décembre

- Vendredis et samedis : de 10 h à 20 h
- Dimanches : de 10 h à 19 h

La vie à Soultzeren

Journée citoyenne 2026

Le 12 septembre dernier s'est tenue la traditionnelle journée citoyenne. Au programme : pas moins de 10 ateliers autour de la peinture, de la menuiserie et du désherbage. Cette journée a rassemblé près de 70 participants, tous mobilisés dans la bonne humeur pour contribuer à l'embellissement de notre village.







50 ans d'amitié avec Castillonnès

En 2026, Soultzeren et Castillonnès célèbrent 50 ans de jumelage. Nous accueillerons nos amis en 2027 pour fêter cet anniversaire.

Depuis un demi-siècle, rencontres et visites ont tissé des amitiés durables, qui se prolongent aussi par des échanges entre familles. Depuis 2023, le Comité de jumelage anime ces liens. En août dernier, une délégation de Castillonnès a participé à la Fête gastronomique et fait découvrir un plat traditionnel du
Lot-et-Garonne.

Le Comité réunit aujourd'hui plus de vingt familles et accueille volontiers de nouveaux participants. Envie de partager des moments conviviaux et de découvrir nos traditions respectives ?

Rejoignez-nous !

Renseignements :
Sabine KEMPF, présidente : 06 10 20 36 13
Christian CIOFI, trésorier : 06 07 10 07 08



Découvrir, participer, partager

Cours d'alsacien



Envie d'apprendre l'alsacien ou de vous perfectionner ?
La Communauté de communes de la Vallée de Munster propose des cours le **lundi de 18 h 15 à 20 h 15 à Eschbach-au-Val.**

Tarif : 60 € par an.

Des cours à Stosswihr sont également envisagés.

Renseignements et inscriptions :
Thierry Kranzer — 07 85 95 95 17
thierry.kranzer@cc-vallee-munster.fr

Commandez votre sapin de Noël

La commune propose aux habitants :

Sapins d'intérieur — Nordmann

- 1,25 à 1,50 m : 24 €
- 1,75 à 2 m : 32 €

Sapin d'extérieur — Épicéa

- 1 à 1,50 m : 16 €

Commande avant le 30 novembre auprès de la mairie au 03 89 77 31 60.

Retrait le samedi 12 décembre, de 8 h à 11 h,
à l'atelier communal, rue du Marais.



Un dessin pour Noël



Avec Amaelles, les enfants sont invités à réaliser un dessin, une peinture ou un collage sur le thème de Noël. Chaque création sera offerte à une personne âgée accompagnée par le collectif, avec une attention particulière aux plus isolées.

Dépose ta création à la mairie avant le 15 novembre !

Votre commune vous informe

Les principales décisions du conseil municipal

De mars à août 2026

Procès-verbaux consultables en mairie ou sur demande : mairie@soultzeren.fr

20 mars

- Installation du conseil municipal et élection du maire.

1er avril

- Création des commissions communales.
- Désignation des délégués et suppléants dans les organismes où siège la commune.
- Délégations du maire aux adjoints et du conseil municipal au maire.

22 avril

- Vote du produit et des taux d'imposition.
- Autorisation donnée au maire de contracter un emprunt.
- Attribution de subventions aux associations.
- Adhésion à l'accord-cadre intercommunal pour la fourniture de gaz.
- Vote du budget primitif et du budget annexe de l'eau.

6 mai

- Avenant n° 1 à la mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour la rénovation de la salle polyvalente, la création de la nouvelle mairie et d'une chaufferie au bois partagée avec l'école maternelle.
- Création d'un emploi non permanent pour un besoin saisonnier.
- Approbation de la sécurisation d'un pont rue du Village.

5 juin

- Désignation des délégués et suppléants pour les élections sénatoriales.
- Attribution de subventions exceptionnelles aux associations locales.

25 août

- Ouverture de trois comptes à terme au nom de la commune.
- Décisions modificatives n° 1 et n° 2 du budget général.
- Approbation de l'acte d'acquisition d'un bien immobilier.
- Autorisation donnée au maire de signer la convention de groupement de commandes pour le déneigement de la voie du Schantzwasen.
- Désignation d'un titulaire et d'un suppléant à la commission d'appel d'offres de ce groupement.
- Approbation de l'avant-projet sommaire de piste cyclable entre Stosswihr et Soultzeren.

Participez à la vie de la commune

Réunion publique — Projets 2027

Le maire vous invite à échanger sur les orientations et les projets de la commune le jeudi 11 février 2027 à 19 h, à la salle polyvalente.

Partagez vos photos de Soultzeren

Pour illustrer le site internet et le bulletin communal, envoyez vos photos du village à mairie@soultzeren.fr.

Artisans et commerçants : présentez votre activité

Une rubrique consacrée aux circuits courts est prévue sur le futur site internet communal. Pour y présenter votre activité, envoyez un court texte à mairie@soultzeren.fr.

Infos pratiques de la mairie

Coordonnées de la mairie

36, Route de la Schlucht – 68140 Soultzeren
Tél. : 03 89 77 31 60
Numéro d'astreinte: 03 89 77 70 73
Courriel : mairie@soultzeren.fr

Horaires d'ouverture au public

- Lundi : 9h00 – 12h00 et 14h00 – 17h00
- Mardi : 9h00 – 11h00
- Mercredi : 9h00 – 11h00
- Jeudi : 9h00 – 11h00
- Vendredi : 9h00 – 12h00 et 14h00 – 16h30

Pour suivre l'actualité de la commune :

Panneau Pocket 68140 - Commune de Soultzeren

Commune de Soultzeren